

Ambarada Królestwa Maroka

WARSZAWA



سفارة المملكة المغربية

وارسوڤيا

**Réunion du Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de
l'Homme 2018 sur la MEO de la dimension humaine
de l'OSCE**

Jeudi 13 septembre 2018

**Session de travail 6 : Tolérance et non-discrimination I, y compris combattre
l'antisémitisme, l'intolérance et la discrimination sur des bases religieuses ou de croyance,
y compris à l'encontre des chrétiens, musulmans et, membres d'autres religions.**

Face aux bouleversements profonds observés à travers le monde, notamment, la montée en puissance des injustices sociales, du nationalisme et du repli identitaire, ainsi que les persécutions religieuses en perpétuelle croissance, le Maroc a fait le choix des valeurs de tolérance, qui promeuvent la liberté de religion pour garantir sa stabilité religieuse et son harmonie sociale.

Dans ce contexte, le Maroc a toujours œuvré en faveur du dialogue des cultures et des religions. C'est dans cet esprit que s'inscrit la conférence internationale sur le dialogue des cultures et des religions, tenue, du 10 au 12 septembre courant, à Fès, capitale spirituelle du Maroc.

Cette conférence, à laquelle ont participé des personnalités du monde entier représentant les différentes religions ainsi que des théologiens et penseurs en provenance de plusieurs pays, a constitué un forum à travers lequel un appel a été lancé en faveur du rapprochement des civilisations, d'une interaction accrue et, d'un dialogue renforcé entre les peuples.

Le Maroc, membre fondateur de l'Alliance des Civilisations, a toujours prôné un modèle qui est le résultat de réformes visant à prémunir la société marocaine contre les risques liés à l'instrumentalisation idéologique de la religion et contre les courants subversifs.

Parmi les éléments structurant de cette orientation, l'adoption en 2008, de la charte des Oulémas, le plan pour l'encadrement du champ religieux local, la mise à niveau des écoles de l'enseignement religieux et la révision des contenus religieux des manuels scolaires.

Dans le même esprit, le Maroc forme des imams ; des morchidines et morchidates appelés à exercer leurs fonctions dans le pays, en Afrique et en Europe, et préconise une approche qui abolit tous les radicalismes en lui opposant un discours de paix et de tolérance.

Grâce à ces efforts, la société marocaine a développé un sens aigu de l'acceptation de l'Autre en favorisant une cohabitation, dans la paix et la sérénité, entre les membres des autres religions, notamment juive et chrétienne qui pratiquent en toute sérénité, leurs cultes dans les lieux destinés à cet effet, et jouissent de leurs droits au même titre que les autres composantes de la société marocaine.

Le Maroc est, en effet, conscient que la montée des conflits idéologiques, des discriminations ethniques et des violences intercommunautaires nous impose une action commune, solidaire et efficace. Il recommande à cet effet que tous les acteurs concernés, ainsi que la communauté internationale s'engagent à faire face aux intolérances sous toutes leurs formes, et aux violences et aux extrémismes de tous bords.